

Les logiques de la défiance

Emiliano Grossman

▶ **To cite this version:**

Emiliano Grossman. Les logiques de la défiance. Florent Gougou; Vincent Tiberj. La déconnexion électorale, Fondation Jean-Jaurès; Fondation Jean-Jaurès, pp.29 - 34, 2017. hal-02381120

HAL Id: hal-02381120
https://sciencespo.hal.science/hal-02381120

Submitted on 26 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES LOGIQUES DE LA DÉFIANCE

Emiliano Grossman

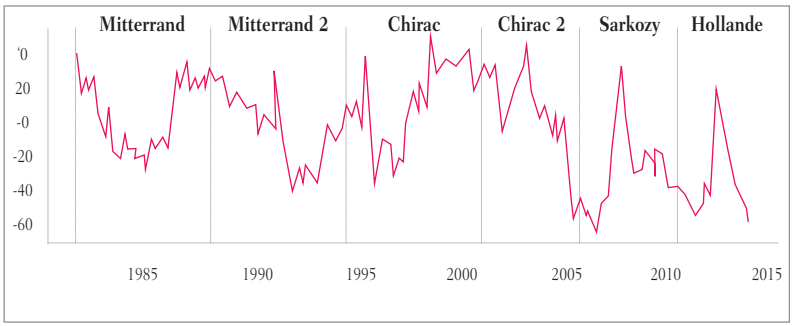
Il est désormais difficile de nier que la France est engagée dans une dynamique de « déception répétée ». À chaque élection présidentielle, les candidats font des promesses ambitieuses, qui suscitent des grands espoirs. Ces espoirs sont vite déçus et les électeurs se retournent rapidement contre le président qu'ils ont élu peu de temps auparavant. À la prochaine échéance électorale, les électeurs se vengent, dès lors, de leur ancien favori, soit en s'abstenant de voter, soit en votant contre lui. Les élections régionales s'inscrivent dans cette dynamique et posent question quant à l'avenir du système politique français.

La déception répétée

Au moins depuis l'ère Mitterrand, les électeurs français sont régulièrement séduits par un candidat présidentiel qui suscite leur enthousiasme en promettant des lendemains qui chantent. Cela se traduit par des taux de popularité nets assez élevés pour tous les présidents entrants, mais qui se détériorent très rapidement, au point de devenir négatifs au bout de quelques mois. Par ailleurs, l'état de grâce semble durer de moins en moins longtemps. La figure page suivante présente l'évolution du taux de popularité net des présidents français depuis 1981.

De manière générale, tous les présidents souffrent de pertes de popularité : cela semble inéluctable. Deux exceptions sont visibles cependant, dues à la cohabitation. François Mitterrand, à la fin de ses deux mandats, et Jacques Chirac, pour les cinq dernières années de son premier mandat, profitent du contexte de cohabitation pour améliorer – relativement – leur taux de popularité. Une défaite électorale aux législatives change la focale de la déception vers la majorité législative et le Premier ministre, laissant du répit au président, qui voit alors sa courbe de popularité s'inverser.

L'évolution du taux de popularité des présidents



NB : Le taux de popularité net représente la part des personnes interrogées qui se disent satisfaites de l'action du président moins celles qui se disent insatisfaites.

Depuis le raccourcissement du mandat présidentiel à cinq ans, à compter des élections de 2002, il n'y a plus eu de cohabitation. Cela se traduit par un renforcement de la détérioration de la popularité pour le second mandat de Jacques Chirac, le mandat de Nicolas Sarkozy et celui de François Hollande à l'heure actuelle. À peine élus, ces mandataires connaissent un recul spectaculaire de leur popularité, chacun battant le record d'impopularité de son prédécesseur[35]. De manière remarquable, chacun des trois est parti avec un capital de confiance comparable à celui de ses prédécesseurs des années 1980 et 1990. Les candidats continuent à susciter un espoir immense auprès des électeurs, les électeurs continuent à penser que le nouveau président va changer les choses. Cette répétition et l'attente de l'homme providentiel semble inscrite dans l'histoire française[36], mais la déception est d'autant plus grande. Ce n'est certainement pas anodin que les présidents tendent à perdre systématiquement les élections intermédiaires et nationales suivant leur arrivée au pouvoir : les électeurs chassent le sortant du pouvoir. Avant 2002, c'était en lui faisant perdre les élections législatives en 1986, 1993 et 1997. Le premier président élu depuis la synchronisation des mandats législatif et présidentiel a perdu sa tentative de réélection (2012) et François Hollande a renoncé à se représenter au vu de ses records d'impopularité.

35. Emiliano Grossman, Nicolas Sauger, « "Un président normal"? Presidential (In-)Action and Unpopularity in the Wake of the Great Recession », *French Politics*, 12(2), p. 86-103, 2014.
36. Michel Winock, *La Fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques 1871-1968*, Paris, Seuil, 2015.

Des élections pour exprimer sa déception ?

Dès lors, quel statut peuvent avoir les autres élections intermédiaires comme les élections régionales ? Il va de soi qu'il s'agit d'élections bien moins importantes aux yeux des partis et des électeurs. Pour ce qui est des dirigeants des principaux partis de gouvernement, ils savent qu'une élection de mi-parcours et de moindre importance est difficile à gagner. Elle revêtira nécessairement les habits d'élection de « second ordre »[37] : la partition des dernières ou des prochaines élections nationales sera (re)jouée à cette occasion, de manière souvent indépendante de la performance effective des exécutifs locaux, départementaux ou régionaux sortants. Pour le parti au pouvoir, le choix est simple : quel que soit le bilan jusque-là, ses électeurs se mobiliseront moins que ceux de l'opposition. Faire campagne de manière très active avec des têtes d'affiche nationales peut alors être dangereux, notamment si les résultats ne sont pas à la hauteur. La stratégie la plus souvent choisie consiste alors à faire profil bas et à soigneusement choisir les combats et les interventions publiques.

Du côté des électeurs, les comportements sont susceptibles de varier selon qu'il s'agit d'électeurs du ou des partis au pouvoir ou d'un parti d'opposition. Le parti au gouvernement, par définition, a mobilisé l'essentiel de ses électeurs lors du scrutin qui l'a porté au pouvoir. Il a mobilisé même les électeurs peu motivés ou peu convaincus. Il est même probable qu'il ait mobilisé un certain nombre d'électeurs des partis voisins ou rivaux. C'est certainement le cas pour l'élection de François Hollande en 2012.

Ces électeurs seront moins faciles à mobiliser trois ans plus tard. Premièrement, l'élection est de moindre importance et les moins convaincus et fervents seront plus difficiles à mobiliser. Deuxièmement, l'exercice du pouvoir est toujours un peu décevant et, pour ceux qui

37. Karlheinz Reif, Hermann Schmitt, « Nine Second-Order National Elections: A Conceptual Framework for the Analysis of European Election Results », *European Journal of Political Research*, 8(1), p. 3-44, 1980.

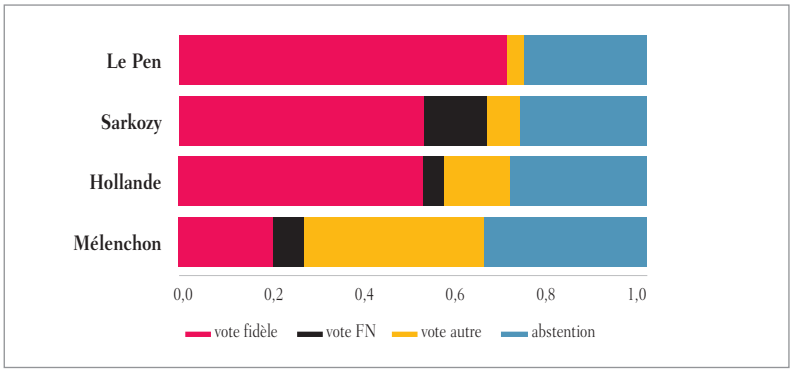
avaient voté contre le président sortant, Nicolas Sarkozy, la motivation sera nécessairement moindre. S'ajoute à cela la popularité historiquement basse de François Hollande, évoquée plus haut.

Du côté des électeurs des partis d'opposition, la situation est très différente, notamment s'ils appartiennent au parti battu à l'élection précédente. Il est probable qu'une partie des proches du parti ne se soient pas rendus aux urnes à l'élection présidentielle, peut-être parce que le président précédent les a déçus. Le fait que leur parti ne soit pas au pouvoir le rend plus attractif et mobilise une partie des électeurs. L'insatisfaction envers le gouvernement actuel devrait en mobiliser d'autres, malgré l'intérêt moindre de l'échéance électorale.

En somme, la logique de la défiance devrait ainsi avoir des effets différentiels selon le type d'électeur. Elle devrait être plus forte chez les électeurs socialistes de 2012 que chez les électeurs de droite et, plus particulièrement, de l'UMP/LR.

La figure page suivante répond à une partie de ces interrogations. Elle présente le comportement aux régionales des électeurs selon le vote qu'ils affirment avoir fait au premier tour de l'élection présidentielle de 2012. Tous les partis souffrent d'une perte de voix par rapport à l'élection présidentielle. Marine Le Pen arrive de loin à mobiliser le plus grand nombre de ses électeurs de 2012, plus de 70 %, et perd très peu d'électeurs au profit d'autres partis. La droite classique ne profite pas vraiment de l'impopularité de l'exécutif national. Elle mobilise un pourcentage identique à celui de la gauche : pour notre échantillon, environ 52 % des électeurs de Nicolas Sarkozy en 2012 votent pour une liste d'union de la droite au premier tour des régionales, alors qu'un pourcentage strictement équivalent des électeurs de François Hollande vote pour une liste PS/PRG. Les deux connaissent en outre des taux d'abstention comparables. Qui plus est, dans notre échantillon, 13,6 % des électeurs de Nicolas Sarkozy se tournent vers des listes FN ou assimilées pour les régionales, pourcentage qui reste faible, un peu plus de 4 %, pour les électeurs de François Hollande.

Les migrations de vote entre 2012 et 2015



En somme, les deux partis semblent sanctionnés de manière similaire par les électeurs, les deux semblent considérés comme des partis de gouvernement, même si un seul est au pouvoir. Les Républicains ne retirent ainsi qu'un bénéfice très limité, malgré l'ampleur de la victoire qui se dessinera au second tour des élections régionales, à la faveur des désistements à gauche et du vote stratégique dans plusieurs régions. Seul le Front national semble bénéficier de la logique de sanction contre le gouvernement et du statut des régionales comme élections de second ordre.

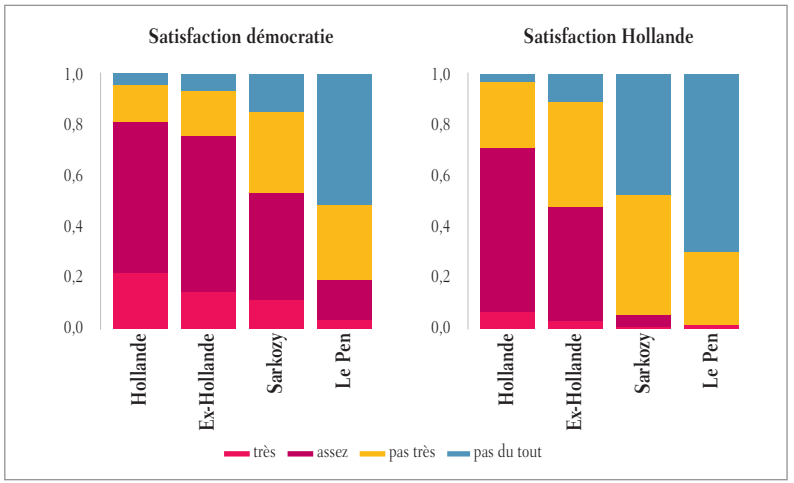
Comprendre la méfiance

Que nous apprennent ces résultats au-delà des élections régionales, et singulièrement dans la perspective de la présidentielle de 2017 ? Les électeurs font aujourd'hui preuve d'une méfiance structurelle envers la classe gouvernante. La montée en puissance du Front national et son discours anti-establishment traduisent bien cette méfiance, qui pénalise tous les partis hors FN. Même la tentative de recréer un discours contestataire à gauche, par exemple à travers le Front de gauche, ne semble pas récolter les fruits espérés.

La figure page suivante illustre un dernier aspect intéressant. Elle présente les niveaux de satisfaction envers la démocratie française et le président Hollande pour quatre groupes de répondants : les électeurs de François Hollande en 2012 qui ont également voté pour une liste de

gauche aux régionales, les électeurs qui n'ont pas voté pour une liste de gauche ou se sont abstenus, les électeurs de Nicolas Sarkozy en 2012 et les électeurs de Marine Le Pen en 2012.

La satisfaction envers la démocratie et le président



La satisfaction envers la démocratie semble être un élément fragile et volatil. Le fait d'avoir voté pour le gagnant semble fortement influencer le niveau de satisfaction. Si le niveau de satisfaction monte à environ 80 % (très et assez satisfaits) pour les électeurs de Hollande, il tombe à environ 50 % pour ceux de Nicolas Sarkozy et à moins de 20 % pour les électeurs de Marine Le Pen. Le niveau de satisfaction semble ainsi fortement corrélé au niveau de satisfaction envers le président.

Le soutien à la démocratie reste très élevé en France, comme le montrent d'autres enquêtes. Cependant, la méfiance croissante envers les classes dirigeantes pourrait à terme se traduire par de visions plus stratégiques et intéressées de la démocratie, à l'opposé des objectifs de bien public et de respect de la volonté générale que la démocratie est censée réaliser.